

### Informatisation initiale du traitement médical et de la fiche traitement OSIRIS

a/ Dans la semaine suivant l'entrée du résident, le médecin traitant référent du résident informatise la prescription médicale et effectue une impression de l'ordonnance et de la fiche traitement OSIRIS à destination des infirmières.

b/ Si l'informatisation initiale du traitement n'est pas réalisée par le médecin traitant référent, elle est réalisée par le médecin coordonnateur suivant les prescriptions du médecin référent à sa disposition.

c/ Dans l'attente de l'informatisation du traitement du résident, le relevé de prescription est manuel par l'infirmière en poste sur une fiche traitement provisoire.

### Mise à jour de la prescription informatisée et de la fiche traitement OSIRIS à destination des IDE

a/ Le médecin traitant référent du résident met à jour la prescription médicale informatisée lors de son passage pour voir le résident en consultation. La fiche traitement est automatiquement mise à jour et éditée en parallèle. L'infirmière en poste assure son remplacement dans le classeur dédié.

b/ Les fiches traitement n'ayant plus cours sont archivées dès leur remplacement.

c/ Si le médecin référent ne prescrit pas sur OSIRIS, le relevé de prescription est manuel par l'infirmière présente sur la fiche traitement OSIRIS papier et sera mis à jour ultérieurement par le médecin coordonnateur.

d/ Le médecin coordonnateur met à jour l'ensemble des fiches d'une unité tous les 15 jours. Cette mise à jour nécessite l'accès aux classeurs regroupant les fiches traitement OSIRIS ainsi qu'aux ordonnances des médecins référents des résidents. Aucune mise à jour ne sera possible sans l'ordonnance de référence.

e/ En cas de traitement ponctuel, la fiche traitement papier peut être rééditée à l'issue du traitement par les infirmières pour reprendre une fiche traitement sans annotation.

f/ Il est obligatoire d'archiver dans le dossier du résident toutes les fiches traitement qui portent la trace d'une écriture manuscrite.

<b>Nom :</b> <b>Fonction :</b>  <b>Visa :</b>	<b>Rédacteur</b> Dc Caroline PINGANAUD, Médecin Coordonnateur	<b>Validation</b> Sylvie LACOSTE, Directrice	<b>Conformité à la gestion qualité</b> Audrey TINNES, Chargée Qualité
--	---	--	---